d'aujourd'hui et que le contrat de travail n'est pas un contrat comme un autre.

Dans mon rapport, j'ai exprimé des idées analogues, tout en protestant contre l'évolution. M. Aynard a, par moments, reconnu qu'il ne pouvait y échapper. Il a accordé qu'on pouvait protéger l'enfant. Pourquoi n'accorderait-il pas qu'on doive aussi protéger la femme, la mère de l'enfant? (Très bien à gauche.) Pourquoi conteste-t-il en principe le droit de réglementer le travail de la femme quand il admet ce droit en ce qui concerne le travail du dimanche?

La liberté des contrats n'existe pas en réalité dans la grande industrie moderne. Elle n'existe pas plus pour le patron que pour l'ouvrier. La Commission estime que les amendements de MM. Guesde et Vaillant sont d'une réalisation impossible. En tous cas, ils seraient de nature à nuire à notre industrie et entraîneraient un abaissement des salaires. Les lois économiques n'admettent pas plus que les lois naturelles des sauts trop brusques. (Très bien au centre).

Discours de M. Laniel

M. Henri Laniel (Calvados). — Je ne suis pas un économiste, mais un simple industriel connaissant les ouvriers pour avoir vécu au milieu d'eux.

Pourquoi veut-on creuser un fossé entre le patron et l'ouvrier? Quel est le patron français qui n'ait pas de *sang d'ouvrier dans les veines?*

Pourquoi veut-on que le patron puisse considérer comme un ennemi l'ouvrier qui cherche à s'élever à son tour? (Très bien à droite et sur plusieurs bancs à gauche).

Il y a une solidarité absolue entre les intérêts des patrons et ceux de l'ouvrier. En légiférant pour l'industrie, il faut tenir compte des différences d'industrie et des exigences du travail.

L'orateur rappelle dans quelles conditions MM. Dejeante et Groussier ont dû, devant les exigences de leur comité, donner leur démission. Combien vivement aurait-on protesté, si un patron eût montré, comme les comités, un tel mépris de la dignité humaine! (Applaudissements répétés.)

Si le parti socialiste arrive jamais au pouvoir, ce sera parce qu'il aura surtout flatté les passions humaines. (Très bien à droite). Mais ce sera dans une convulsion sans lendemain, comme celle de 1871.

Le mal qu'il aura fait, ce sera nous qui le réparerons par la liberté, l'égalité et la fraternité. (Applaudissements répétés au centre et à droite).

Discours de M. Guillemin

VIF INCIDENT

M. Guillemin donne lecture d'une dépêche d'un industriel de Fourmies déclarant inexactes les affirmations de M. Jules Guesde relatives à la durée de la journée d'ouvrier.

M. Guillemin. — Ces affirmations étaient donc un mensonge.

Des vociférations forcenées éclatent sur tous les bancs socialistes.

M. Guesde n'est pas présent.

M. Rouanet, (debout, à M. Guillemin). — C'est vous qui mentez! Est-ce que vous prenez la responsabilité de ce que vous dites? Je vous demande si vous prenez la responsabilité de votre injure?

Et ce pendant que tous les socialistes crient : « A l'ordre, M. Guillemin, à l'ordre! »

Le tapage est à son comble.

On crie au président : « Présidez donc! Présidez donc! »

Le tumulte continue quelques minutes et ne cesse que lorsque M. Guillemin, étant rappelé à l'ordre, fournit les explications suivantes :

Le mot mensonge se trouve dans le texte que j'ai reçu, et que j'ai lu; mon attention n'a pas tout de suite été attirée sur ce mot, et je n'ai pas voulu insulter M. Guesde.

L'incident est clos.

M. Guillemin lit ensuite plusieurs autres protestations émanées de la même région, et affirmant que la loi y est absolument observée.

M. Guesde n'a parlé de Fourmies que pour avoir occasion de parler de tristes souvenirs, dont le parti socialiste est responsable, par l'agitation qu'il a semée dans une population paisible. (Applaudissements au centre.)

Lafargue est venu leur dire que les usines sont des bagnes; il faut les brûler. (Protestations sur les bancs socialistes.)

M. Rouanet. — Ce n'est pas vrai, il n'a pas dit ça.

M. Carnaud. — Vos procédés déshonorent ceux qui les emploient. (Nouveaux bruits.)

M. Guillemin. — C'est Lafargue et Culine qui sont responsables du sang versé. (Applaudissements au centre. Vociférations sur les bancs socialistes. Le tapage dure plusieurs minutes.)

CLOTURE DE LA DISCUSSION

Après l'intervention de M. Faberot et celle de M. Marcel Habert, qui estiment qu'il vaut mieux ne pas soulever les questions douloureuses et irritantes, comme l'a fait M. Guillemin avec les souvenirs de Fourmies, la clôture de la discussion est prononcée.

Rejet de l'amendement Guesde

Le président remet aux voix la première partie de l'amendement Guesde : « Il est interdit de faire travailler plus de huit heures par jour, et plus de six jours par semaine, dans les usines. »

Cette partie est repoussée par 392 voix contre 132.

M. Bovier-Lapierre demande qu'il soit voté pour le surplus de l'amendement, c'est-à-dire : « les huit heures dans les manufactures, usines, chemins de fer, chantiers et magasins.»

Cette seconde partie de l'amendement est repoussée par 430 voix contre 96.

Rejet de l'amendement Vaillant

La Chambre repousse, par 430 voix contre 64, l'amendement portant que les ouvriers et ouvrières adultes ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de huit heures, comptés par l'entrée et la sortie de l'atelier avec repos d'une heure, et que la durée de travail de l'ouvrier et de l'ouvrière de 16 à 20 ans ne pourra jamais excéder la moitié de celle de la journée de l'adulte.

La suite est renvoyée à une prochaine séance.

M. Krantz dépose et lit un rapport sur un projet d'ouverture et d'annulation de crédits.

Les socialistes protestent et organisent *le désordre* en criant que c'est un escamotage.

« A lundi! à lundi! » crient-ils. Finalement, le bureau constate que la Chambre n'est pas en nombre pour discuter le rapport, le président lève la séance.

Il est 6 heures 40. Séance lundi.

NOUVELLES DU JOUR

Successeur de M. Jules Simon à l'Académie des sciences morales

Paris, 27 juin. — L'Académie des sciences morales et politiques a procédé cet après-midi à l'élection de son secrétaire perpétuel en remplacement de M. Jules Simon. M. Georges Picot a été élu par 23 voix sur 26 votants.

M. Georges Picot, qui est le gendre de M. de Montalivet, l'ancien ministre du roi Louis-Philippe, est né à Paris en 1838. Ancien juge suppléant au tribunal de la Seine, il fut directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, sous le cabinet Dufaure. Il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1878, en remplacement de M. Thiers.

Parmi ses ouvrages, citons : 1° « Histoire des Etats-Généraux et leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614 »; « Un Devoir social », et les « Logements ouvriers ».

Les Sociétés de secours mutuels

Paris, 27 juin. — Deux crédits de deux millions de francs chacun ont été votés au budget du Commerce, pour les exercices 1895 et 1896.

Les membres des sociétés de secours mutuels autorisées sont appelés au bénéfice de la répartition de ces crédits.

Une circulaire ministérielle adressée aux préfets les invite à demander aux membres des sociétés de secours mutuels de prendre connaissance des instructions relatives à la présentation des ayants-droit, et aux formalités à remplir pour bénéficier de la répartition prochaine des majorations.

Réunion de la Commission de l'armée

Paris, 27 juin. — La Commission de l'armée a examiné une proposition relative aux retraites proportionnelles des officiers.

M. Le Hérissé demande que l'on substitue à cette proposition un ancien projet de loi déjà voté par la Chambre en 1896. La Commission approuve cette substitution.

Elle s'occupe ensuite de la question des pigeons-voyageurs.

Elle adopte un texte aux termes duquel le gouvernement pourra interdire en *tout temps* toute importation étrangère de pigeons étrangers en France et *en temps de guerre seulement*, tout mouvement de pigeons-voyageurs à l'intérieur.

Le Grand Prix de Rome

Paris, 27 juin. — Aujourd'hui, l'Académie des Beaux-Arts a décerné le Grand-Prix de Rome (composition musicale) à M. Mouquet, Jules-Ernest-Georges, né à Paris en 1867.

Elève de Théodore Dubois, M. Mouquet avait déjà obtenu une mention honorable en 1894. Le sujet choisi était le poème de M. F. Boissier, intitulé : *Melusine*.

Situation grave à Madagascar

Paris, 27 juin. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

« Nos dépêches privées de Marseille nous informent que la situation à Madagascar est des plus graves; elles parlent de nouveaux assassinats sur des points éloignés de Tananarive et survenues dans des conditions fort inquiétantes.

» Nous serons probablement dès demain plus longuement informés.

» Nous croyons que le gouvernement a déjà arrêté ses résolutions.

» M. Laroche est rappelé, comme nous le faisions prévoir depuis quelques jours; il sera remplacé par un fonctionnaire civil, mais ses attributions seront considérablement modifiées et une action spéciale sera réservée à l'autorité militaire.

» Il paraît certain que les rapports des autorités avec la reine et son entourage seront totalement transformés et la prédominence de l'élément hova sera, par le fait même, fort réduite.

» Il est probable que M. Bourde, dont la santé est altérée, suivra M. Laroche dans sa retraite.

» On a parlé du renvoi de M. Rauchot en Emyrne, mais aucune résolution n'est prise à cet égard.

» Quoi qu'il en soit, d'ici à trois jours au plus tard, les mesures que nous pressentons seront arrêtées et connues ».

Un nouvel incident à la frontière d'Alsace-Lorraine

Paris, 27 juin. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Strasbourg, 27 juin. — Un nouvel incident de frontière s'est produit sur la route de Montreux-Vieux à Chavannes-les-Grandes,

» Voici la version officielle de cet incident :

« M. Steck, peintre alsacien, habitant sur le territoire français, à Montreux-Château, fut surpris par deux gendarmes, au moment où il pénétrait sur le territoire allemand, et arrêté parce qu'il s'était soustrait au service militaire en Allemagne.

» Steck se défendit avec un couteau, et les gendarmes firent usage de leurs armes.

» Dans la lutte, le gendarme Hoffmann eut la figure éraflée par la balle de son propre revolver.

» Steck a été grièvement blessé à coups de sabre. Une enquête est ouverte.

» Cette version diffère de renseignements digne de foi.

» On assure que Steck ne se trouvait pas sur le territoire allemand quand il a été arrêté, et, en outre, il n'a point fait usage de son couteau pour se défendre ».

L'épreuve vélocipédique annuelle de vingt-quatre heures au vélodrome Buffalo

Paris, 27 juin. — Ce soir à six heures, au vélodrome Buffalo, a été donné le départ du Bol d'Or, épreuve annuelle de vingt-quatre heures, qui se dispute pour la troisième fois.

Il y avait neuf concurrents : Rivierre, Linton, Arios, Williams, Monachon, Baraquin, Stein, Buffet, Lurnie.

Au départ, Linton, qui dispose d'un formidable service d'entraîneurs, a pris la tête, décollant aussitôt Rivierre; celui-ci, qui suit une méthode dont il s'est fort bien trouvé jusqu'à présent d'ailleurs, marche suivant un tableau fixe, sans s'inquiéter de l'allure de ses concurrents.

Un public nombreux acclame Linton et l'excite continuellement.

Voici les résultats de la première heure : 1er, Linton, 44 kilomètres 666; 2e Rivierre, 43 kilomètres 666; 3e, Buffet, 43 kilomètres 333.

4e heure : 1er, Linton, 170 kilom. 360; 2e, William, 167 kilom.; 3e, Rivierre, 166 kilom. 333.

La catastrophe du « Drummond-Castle »

Brest, 27 juin. La préfecture maritime a été avisée que le *Drummond-Castle* a été retrouvé à un mille au nord des Pierres-Vertes, coulé à 57 mètres de profondeur.

Modifications ministérielles en Prusse

Berlin, 27 juin. — L'empereur Guillaume vient d'accepter la démission du baron de Berhepsch, ministre du commerce de Prusse; il est remplacé par M. Créfeld, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics. D'autres modifications ministérielles pourraient se produire avant l'automne.

Nouvel envoi important de troupes espagnoles à Cuba

Madrid, 27 juin. — La Chambre a approuvé sans débat le projet relatif aux ressources pour la campagne de Cuba.

A la fin du mois d'août, partiront pour Cuba sur 20 steamers, 35,190 hommes d'infanterie, 467 hommes de cavalerie, 1,282 d'artillerie, 1,619 du génie et plusieurs bataillons de volontaires.

Au total plus de 40,000 hommes.

Un nouvel envoi de 20,000 hommes aura lieu en décembre.

Un attentat contre le nouveau shah de Perse

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — Le journal de Tiflis, la *Nouvelle Revue*, annonce qu'un attentat a été commis à Téhéran contre le nouveau shah, qui n'a pas été atteint. Le coupable, un rabiste, a été arrêté immédiatement.

Les conditions du travail

Après avoir repoussé un amendement de M. Balzan fixant au dimanche le repos hebdomadaire des travailleurs, la commission du travail s'est occupée du remplacement de M. Bouge, comme rapporteur de la proposition Vaillant sur les cahiers des charges pour les travaux de l'Etat et des communes.

La commission a décidé de ne pas maintenir ses premières conclusions qui étaient opposées à la fixation de la journée de travail à huit heures, et à l'établissement d'un minimum de salaire. Elle a décidé de discuter de nouveau cette question dans sa prochaine séance.

Le monument du président Carnot à Nancy

M. Barthou, ministre de l'intérieur, et M. Henry Boucher, ministre du commerce, accompagnés du représentant du ministre des travaux publics, ont quitté Paris samedi soir pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Carnot, qui aura lieu dimanche à Nancy.

Conseil des ministres

Paris, 28 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

La délibération a été très courte. Le conseil s'est occupé de la discussion des contributions directes qui s'ouvrira lundi devant la Chambre.

Circulation interrompue

Le grand dada des municipalités qui interdisent les processions, c'est que ces processions nuisent à la circulation dans les rues.

Or, on télégraphie de Montluçon que la municipalité socialiste de cette ville fait en ce moment barrer une grande partie de la place de l'Hôtel-de-Ville pour la réunion Jaurès qui aura lieu aujourd'hui. « La circulation, dit la dépêche, est interrompue devant l'Hôtel-de-Ville. »

Défense de barrer les rues, si c'est Dieu qui passe. Permis de les obstruer, bien plus longuement, si c'est Jaurès qui doit parler.

Les missionnaires anglais en Algérie

Paris, 27 juin. — L'interpellation de M. Saint-Germain, député d'Oran, sur les agissements des missionnaires anglais en Algérie, ne viendra à la Chambre qu'après la discussion des quatre contributions et de la grosse question de l'impôt sur les revenus.

En attendant, M. Saint-Germain a conféré hier avec M. le ministre des affaires étrangères sur les menées de ces missionnaires anglais. Nous sommes en mesure d'affirmer que M. Hanotaux s'est déjà occupé de la question et a obtenu satisfaction sur un des points essentiels de la réclamation qu'il a dû adresser au gouvernement anglais.

La catastrophe d'Ouessant

Brest, 27 juin. — L'archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise anglicane, a adressé la touchante lettre qui suit à M. l'abbé Le Jeune, curé de Molène (Ouessant) :

« Lambeth Palace, 23 juin.

» Monsieur le curé,

» Permettez-moi de vous présenter les plus vifs et respectueux remerciments des fidèles de l'Eglise anglaise pour la tendre sollicitude avec laquelle vos paroissiens ont rendu les derniers devoirs de piété et de religion aux naufragés du *Drummond-Castle rejetés par la mer. Tous les cœurs ont été* profondément touchés par les sentiments si affectueux manifestés par vos ouailles en les couchant dans le lieu du repos où, bénits par vous, ils resteront dans la paix du Seigneur jusqu'au jour de la Résurrection.

» Vous avez raison en consolant les pauvres familles par la pensée que leurs chers morts dormiront dans la paix sous le sol français à l'ombre de la Croix. Ils doivent cette consolation à vous et à votre cher pays.

» Des actes de charité accomplis de cette façon resserrent les liens d'amitié entre nos deux nations et nous prions Dieu pour que sa bénédiction soit toujours sur votre chère île.

» Je suis, monsieur le curé, votre fidèle serviteur et frère en Jésus-Christ. » Edw. Canterar ».

Un prélat embarrassé

Mgr Nava di Bontife, nonce à Bruxelles, vient de rentrer dans cette ville, retour de Rome. La situation de ce prélat est encore incertaine : il a été nommé, il y a quelque temps, archevêque de Catane, et voici qu'aujourd'hui on affirme qu'il va recueillir à Paris la succession du nonce actuel, Mgr Ferrata.

Depuis que Mgr Nava di Bontife administre de Bruxelles, par l'intermédiaire d'un vicaire capitulaire, l'archevêché de Catane, le gouvernement italien refuse de lui payer son traitement, sous prétexte que le prélat habite la Belgique; mais il a soin de lui imposer les réparations et l'entretien du palais archiépiscopal, vieil édifice si délabré qu'il y pleuvait jusque sur le lit de l'archevêque.

On conçoit que Mgr Nava di Bontife puisse être désireux de savoir, si décidément il demeure archevêque de Catane, ou bien s'il reste dans la carrière diplomatique pour occuper prochainement le poste d'ambassadeur du Saint-Siége en France.

La révolte à Madagascar

Marseille, 27 juin. — Les dernières nouvelles de Tananarive apportées par le *Djemmah* annoncent que sur les milliers de rebelles qui infestent les environs de la capitale, cinq seulement sont venus faire leur soumission. On les a de suite réexpédiés vers les Fahavalos afin d'encourager ces derniers à déposer les armes; mais, ainsi qu'il fallait s'y attendre, ils n'ont pas reparu.

Un avertissement à l'Europe

Berlin, 27 juin. — On écrit de New-York à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* que Mac-Kinley, le candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis, est véritablement l'inspirateur des ultra-nationaux qui ont formulé le vœu suivant :

« Les puissances européennes seront invitées à abandonner graduellement leurs possessions d'Amérique et à se prononcer pour l'indépendance de Cuba. »

La feuille officieuse allemande estime toutefois que Mac-Kinley n'a en vue, dans la circonstance, qu'une manifestation électorale.

Un attentat à Gibraltar

Gibraltar, 27 juin. — Pendant que la musique jouait sur la promenade d'Almeda, un agent de police a trouvé une bombe de dynamite avec une mèche enflammée. L'agent a éteint aussitôt cette mèche. On recherche l'auteur de cet attentat.

Les cigarières de Madrid

Madrid, 27 juin. — Les ouvrières de la fabrique de cigares de Madrid viennent de tenter une manifestation contre les réductions de personnel annoncées par quelques journaux.

Trouvant les abords de la Chambre gardées par la police, les manifestantes voulurent forcer le cordon des agents. Ceux-ci durent dégainer pour les tenir en respect. Une jeune fille a été blessée à la tête pendant la bagarre.

Dix-huit ouvrières ont été arrêtées.

On raconte que, pendant que la police dégainait, le sous-secrétaire de la présidence a pris la défense des femmes et a vivement blâmé la conduite des agents.

Madrid, 27 juin. — *Les ouvrières des fabriques de cigares sont calmées.*

Le nombre des manifestantes ne dépassait pas quatre cents; celles qui ont été arrêtées ont été remises en liberté.

La direction de la ferme des tabacs déclare que la crainte des ouvrières d'être congédiées ne repose sur aucun fondement.

UN MONSTRE

Angoulême, 26 juin. — On vient d'arrêter à Montjean, sous l'inculpation d'infanticide, une femme Tafforin. Pendant que le parquet faisait son enquête pour trouver le cadavre du nouveau-né, dont la disparition lui avait été signalée, il découvrit que la femme Tafforin avait, depuis 1891, tué trois autres de ses enfants nouveau-nés en les noyant dans une marmite.

Elle les avait cachés ensuite sous du fumier, dans son étable.

C'est là qu'on découvrit celui qu'elle avait tué le 18 juin, et, en même temps, les ossements des trois autres. La femme Tafforin a été écrouée à la prison de Ruffec. Elle déclare n'avoir pas eu de complices.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Samedi 27 juin 1896	
1 heure soir.	22° au-dessus	774 m/m	Beau temps
5 » »	21° »	774 m/m	»
9 » »	13° au-dessus	774 m/m	»
		Dimanche 29 juin 1896.	
Minuit	13° au-dessus	774 m/m	Beau temps
1 heure matin	13° »	773 m/m	»
2 heures »	13° »	773 m/m	»

Paris. — Samedi 27 juin 1896. — (*Bulletin Central météorologique*). — Le baromètre est en hausse, excepté sur les Iles-Britanniques, où une faible dépression passe au nord de l'Ecosse. L'aire de pression supérieure à 765 mm. s'étend des rives de l'Atlantique jusque sur les Pays-Bas. Une vaste zone inférieure à 760 mm. couvre toujours la Russie (750 mm. Moscou), avec un prolongement sur le golfe de Gênes (Nice, 756). Le vent est faible des régions nord sur la Manche et la Bretagne, il est assez fort du N.-O. dans le golfe du Lion.

On signale des pluies dans le centre et le sud du continent, ainsi que dans l'ouest de l'Irlande. En France, il a plu dans quelques stations du sud et on a recueilli 13 mm. d'eau au pic du Midi, 6 à Biarritz et 2 à Toulouse. La température est en hausse sur le nord des Iles-Britanniques et de la Scandinavie Elle était ce matin de 10° à Bodœ, 14° à Paris, 22° à Alger, 26° à Constantinople. On notait : 5° au puy de Dôme, 4° au mont Ventoux et à l'Aigoual et — 5° au pic du Midi.

En France, le temps est au beau avec température encore un peu basse. A Paris, hier, l'après-midi et le matin, nuageux. — Moyenne d'hier, 26 juin, 14°5, inférieure de 3°4 à la normale. — Depuis hier midi, température max. : 18°5; minimum de ce matin, 8°8. — Baromètre, à sept heures du matin, 766 (stationnaire). — A la tour Eiffel, maximum : 15°8 minimum : 8°8.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

ALBUM POÉTIQUE

LE ROITELET

Rapide comme un rêve,
Vif comme un feu-follet,
Tu voltiges sans trêve
Du chêne au serpolet,
Aile alerte et mignonne,
Petit porte-couronne,
Roitelet.

Sous la branche qui pousse,
Comme un vert mantelet,
Ton nid, berceau de mousse,
Fuit l'œil du tiercelet,
C'est là qu'est ton royaume,
L'odeur de pin l'embaume,
Roitelet.

C'est là qu'est ta nichée :
Dix œufs blancs comme lait ;
Ta pondeuse cachée
Les couve, et ton filet
De voix soyeuse et frêle
Dit partout la nouvelle,
Roitelet

Même en hiver encore,
L'arbre entend ton sifflet,
Ta hutte à crête aurore
Y laisse un chaud reflet,
Et les bois blancs de givre
Par toi seul semblent vivre,
Roitelet.

Le vieux fondeur fredonne,
A ta vue, un couplet ;
Ta gaîté l'aiguillonne ;
Tu mets, brave oiselet,
Tout en joie à la ronde,
Ami du pauvre monde,
Roitelet.

A. Theuriet.

LES PROPOS DE ROSALIE

Pâte brisée. — Groseilles à maquereaux pour le poisson. — Boissons économiques pour se rafraîchir. — Questions d'étiquette pour un dîner.

Puisque nous voilà en pleine saison des fruits de toutes sortes, je crois qu'il vous sera agréable de savoir préparer des tartes aux fraises, aux cerises, aux abricots, etc. L'une de vous m'a justement écrit ces jours-ci, pour me dire qu'elle serait fort aise, si je pouvais donner la recette pour préparer la pâte feuilletée pour les tartes; car, me confie-t-elle, sa cuisinière réussit très mal ce genre de pâte. Tout d'abord, ma chère nièce, je commence par vous dire que ce n'est pas une pâte feuilletée, mais bien une pâte brisée que l'on doit employer pour les tartes de fruits, si l'on veut obtenir un bon résultat.

La pâte brisée ou broyée est demie-feuilletée, elle se tient beaucoup mieux pour ce genre de pâtisserie.

Voici comment elle se fait : mettez un kilogramme de farine dans un saladier ou un grand plat, faites un creux au milieu de la farine et mettez-y deux œufs et 300 grammes de beurre tiédi, du sel et un demi-verre d'eau. Pétrissez peu à peu avec la main la farine et les œufs de façon à obtenir une pâte bien lisse et sans grumeaux. Mettez-là en boule et laissez-là reposer une demi-heure; puis vous placez la boule de pâte sur un linge blanc fariné, et, à l'aide du rouleau, vous l'abaissez, puis la pliez en trois et l'abaissez de nouveau, celà pendant quatre fois, sans intervalle.

Enfin, on étend la pâte de la grandeur que doit avoir la tarte, on la découpe en ronds; puis avec les rognures, on rapporte un petit rebord que l'on soude en mouillant légèrement avec un peu d'eau, et on dore la pâte avec un peu de jaune d'œuf délayé dans de l'eau.

Il ne reste plus qu'à faire cuire la pâtisserie et à la garnir à la sortie du four avec une compote de fruits.

Vous trouverez ces dernières préparations détaillées à la page 149 des (52 semaines.) Allons, ma chère nièce, vous voilà satisfaite; vous pourrez à loisir vous faire préparer de bons petits gâteaux et même des grands.

* *

Voici le moment des groseilles à maquereaux. On les appelle ainsi, parce que jadis, quand les citrons étaient inconnus sur les bords de la Manche, elles servaient à assaisonner les maquereaux.

Il faut pour cela les choisir à demi-mûres, tournées, mais encore fermes et acides. Les blanches sont les meilleures. On les passe à l'eau bouillante que l'on verse dessus, puis après les avoir épluchées, on les fond en deux et on les fait cuire dans du beurre qu'on place sous le poisson grillé. Une demi-douzaine suffit pour poisson de taille moyenne.

On les emploie aussi avec le barbeau et les autres poissons d'eau douce que l'on mange grillés. En somme, c'est un verjus agréable.

* *

L'été est la saison des fruits, mais c'est aussi le temps de la chaleur lourde et accablante. Elle ne nous incommode qu'à demi, nous autres qui pouvons rester à la maison, bien au frais, pendant que dehors le soleil arde et brûle; mais les pauvres travailleurs! mais les ouvriers qui, toute la journée, demeurent les uns aux champs, sous les morsures rudes du soleil, les autres enfermés dans des ateliers souvent étroits et mal ventilés, où ils respirent de longues heures un air vicié. Ah! ceux-là sont à plaindre et souffrent cruellement et de la chaleur et de la soif. De la soif surtout, qui dessèche la bouche et devient une véritable torture lorsqu'on ne peut l'apaiser.

Tenez, lisez plutôt ces quelques mots que vient de m'adresser un pauvre ouvrier :

« Ma bonne tante,

» Je vous serais extrêmement obligé si vous voudriez satisfaire à ma demande; par ces jours de grande chaleur, je suis affecté d'une soif inextinguible, et étant employé, je ne puis sortir et n'ai à ma disposition que de l'eau.

» Ne connaîtriez vous pas par hasard un produit quelconque à mettre dans un verre d'eau pour la purifier et en même temps pour rafraîchir. »

C'est désolant, n'est-ce pas?

Heureusement, je vais pouvoir satisfaire mon petit neveu et sans doute, en même temps, bien d'autres avec lui.

Je connais plusieurs liquides qui sont faciles à emporter dans la poche, dans un petit flacon, et qui transforment l'eau en une boisson rafraîchissante et saine. Ces liquides divers, les voici :

1° L'alcool de menthe, une goutte suffit par verre d'eau, pour donner à l'eau un parfum et une fraîcheur très agréable qui se conserve longtemps dans la bouche.

2° L'extrait de café. On le vend tout préparé dans le commerce, cela ne revient pas très cher, car il en faut peu pour parfumer l'eau.

3° L'acide citrique, qui fournit une boisson acidulée rappelant la limonade.

4° Enfin, pour quelques sous, on vend dans le commerce de la poudre de *coco* à la menthe, qui donne à l'eau un goût assez agréable.

Voilà, mon cher neveu; vous pouvez choisir dans ces différents ingrédients celui qui vous conviendra le mieux, comme goût et comme prix.

* *

Terminons par une petite question relative aux places d'honneur à offrir dans un dîner aux invités que l'on tient à favoriser.

Il y a dans une table quatre places d'honneur: à droite et à gauche de la maîtresse de la maison et à droite et à gauche du maître de la maison.

Une de mes nièces, qui ignorait sans doute cela, se trouvait ces jours-ci fort embarrassée. Ayant à rendre un dîner de noce, elle ne savait comment placer les jeunes mariés, pour leur donner la place d'honneur.

C'est bien simple, ma chère petite : vous mettez la mariée à la droite du maître de la maison et le marié à la droite de la maîtresse.

Ceci est un tout petit point, mais comme tout ce qui regarde les habitudes et coutumes établies, il a son importance.

Tante Rosalie.

LES SALONS DE 1896

Une vue d'ensemble. — Les œuvres des artistes du Nord

Dans quelques jours les expositions des beaux-arts du Champ-de-Mars et des Champs-Elysées fermeront leurs portes : le Salon de 1896 aura vécu.

Nous ne pouvons laisser passer ces expositions qui ont, chaque année, toute l'importance d'un événement artistique, sans indiquer à nos lecteurs, dans une étude malheureusement trop écourtée peut-être, l'état actuel de l'une des plus intéressantes productions du génie français. Nous tenons aussi à indiquer quelle place honorable occupent dans ces solennelles manifestations de l'art les peintres et les sculpteurs du Nord.

On a beaucoup disserté sur le mérite des envois faits au Salon, cette année. A côté d'éloges, très mérités d'ailleurs, pour des œuvres qui ralliaient tous les suffrages pour leur intensité de conception et leur virtuosité de facture, nous avons entendu formuler des critiques sévères sur certaines productions qui auraient la prétention de faire école. L'extravagance, l'incohérence de quelques compositions picturales ont inspiré ce mot, assez cruel : « Il semble que les jeunes ne voient leur sujet qu'au travers de bocaux de pharmacie. »

Si ce blâme a été mérité par quelques exposants, il faut bien reconnaître que l'ensemble des œuvres révèle une tendance à s'élever au-dessus du naturalisme terre à terre. L'idée philosophique s'affirme davantage et l'artiste, tout en s'inspirant de la nature, semble moins la rechercher comme un but à atteindre que comme un moyen de traduire sa pensée.

Ces considérations nous ont été dictées par la comparaison que nous avons été amené à faire entre le Salon du Champ de Mars et le Salon des Champs-Elysées. Dans le premier nous avons trouvé en plus grand nombre ces œuvres bizarres, incompréhensibles, qui déroutent le spectateur, qui échappent à l'examen. Nous comprenons l'indépendance en matière artistique, mais il nous est difficile d'admettre qu'on s'affranchisse des règles du bon sens.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps au Champ-de-Mars, qui comprend d'ailleurs fort peu d'envois d'artistes du Nord. M. J.-J. Weerts y occupe une place fort en vue : nous avons consacré à sa série de portraits un article spécial, il nous suffira donc d'enregistrer de nouveau la faveur dont jouit à bon droit notre concitoyen.

Il nous faut signaler pourtant quelques *leaders* tels que MM. Puvis de Chavannes, Dagnan-Bouveret, Béraud, etc.

Devant les panneaux décoratifs pour la bibliothèque de Boston, de M. Puvis de Chavannes, nous ne pouvons que nous incliner puisqu'il s'agit, au dire de tous, d'une œuvre magistrale : nous aurons pourtant la faiblesse d'admirer davantage certains dessins du même maître, faits dans des proportions plus modestes et qui nous attirent par la pureté des lignes et la vigueur des traits.

La Cène de M. Dagnan-Bouveret est la composition qui nous a le plus ému au Champ-de-Mars. La figure du Christ porte l'empreinte d'une sublime extase. Debout au milieu de ses apôtres, l'Homme-Dieu rayonne d'une vive et surnaturelle clarté qui rejaillit sur tous ceux qui l'entourent.

L'expression des apôtres est très étudiée et l'ensemble de l'œuvre revêt le caractère de mysticisme que comporte un sujet de ce genre.

Dans un autre ordre d'idées, *la Poussée* de M. Béraud a également un très grand mérite : c'est l'œuvre d'un penseur. Ces hommes déguenillés, à la figure horriblement contractée par la haine et la faim, entrant le couteau à la main dans la luxueuse salle de festin, n'est-ce pas la poussée qui vient d'en bas contre l'*égoïsme des jouisseurs d'en haut*? C'est impressionnant et ça donne à réfléchir.

A mentionner aussi, comme ayant fait sensation, la *Maternité*, de M. Gervex et les paysages aux coloris harmonieux de M. Cazin, notamment *Ruines de l'ancien port de 1804 à Wimereux*, d'une poésie mélancolique.

Avec M. J.-J. Weerts cité plus haut, d'autres artistes du Nord ont fait des envois très appréciés au salon du Champ de Mars. Tels sont les portraits traités avec cette allure crâne et fière qui caractérise la facture de M. Carolus Duran; puis aussi l'*Epée*, composition d'un grand caractère de M. Agache, un *Bras de mer à Bosham* de M. Delécluse, la *Gardeuse de lessive*, de M. Labbe, la *Vallée de Vesauze*, de M. René Laferrière, une aquarelle, portrait, de M. Perdizet.

La sculpture est également représentée par M. Léon Fagel avec son *Greffeur*, par M. Emile Müller, avec *Aux Etoiles* et une plaque tombale, par M. Léonard avec *Impéria* et plusieurs autres délicieux morceaux.

Nous serions incomplet si nous ne signalions pas dans l'exposition de sculpture la *Misère*, de Jules Darbois, qui frappe par son horreur mais qui est une œuvre de grande valeur.

Nous ne quitterons pas le Champ-de-Mars sans consacrer quelques lignes à l'art appliqué à l'industrie. Il y a, sur ce point, un mouvement très intéressant qu'il est bon de signaler tout spécialement. Il est certain que l'art décoratif se réveille en France sous toutes ses formes : dans la céramique, dans l'orfèvrerie, dans le meuble, c'est une sorte de renaissance qui se produit.

Pendant quelques années le génie français semblait en être réduit à la copie et ne produisait plus rien d'original.

Aujourd'hui une réaction bienfaisante se révèle et notre industrie d'art, avec sa puissance d'adaptation et la fécondité de ses conceptions, crée des choses qui lui sont propres parce qu'elles émanent de son goût et de son idéal.

La décoration intérieure des appartements, l'orfèvrerie, la céramique, la verrerie, le meuble participent à ce renouveau de l'art décoratif. De curieux spécimens de ces différentes industries ont été réunis au Champ-de-Mars; citons entre autres un délicieux lit de M. Dampt où le bois parle en rêveuses sculptures, un très original cabinet de travail de M. G. Serrurier, de nombreuses pièces d'orfèvrerie, des tentures, des émaux, des céramiques, etc., etc.

Mentionnons enfin plus spécialement les vitraux de l'histoire de Jeanne d'Arc, exécutés par le verrier Jacques Galland, en collaboration avec M. E. Gibelin, pour la cathédrale d'Orléans.

— Nous consacrerons un autre article au Salon des Champs-Elysées, où nous avons rencontré le plus grand nombre d'œuvres émanant de nos artistes du Nord.

de L'Epinette.

Les excursions de la Société de Géographie

Excursion du 5 juillet 1896. — *Ypres et Mont de Kemmel par Bailleul.* — Départ de Lille à 8 h. 05 matin; arrivée à Bailleul à 8 h. 58; départ en voitures pour Ypres (deux heures et demie par une superbe campagne); visite des monuments d'Ypres; dîner à 1 heure à l'Hôtel de la Tête d'Or; départ pour le Mont de Kemmel par l'étang de Dyckebusch et retour par Neuve-Eglise, à la gare de Steenwerck; départ à 8 h. 32 soir; rentrée à Lille à 9 h. 24.

Organisateurs : MM. Henri Beaufort et O. Godin. Coût approximatif : 12 francs.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UNE VISITE AU SANATORIUM DE St-POL

Depuis un an, il a été souvent question, dans la presse locale, du Sanatorium de Saint-Pol, à propos du pavillon qu'on doit y construire pour les enfants de Roubaix. On se souvient que la municipalité de M. Carrette s'est décidée, à la veille des élections, à réliser un vœu que lui avait suggéré la Commission cantonale d'hygiène dès 1892. Nous avons cru qu'il serait intéressant pour nos concitoyens de connaître l'organisation de cet hôpital maritime, nous nous sommes rendus à St-Pol et c'est cette visite que nous allons raconter :

La situation du Sanatorium. — Son origine

Le Sanatorium de Saint-Pol est situé sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à quelques kilomètres à l'ouest de Dunkerque. L'air y est toujours vif et pur : en hiver, les bâtiments sont protégés contre les vents du nord par un petit monticule qui s'élève du côté de la mer.

Au point de vue de la salubrité l'emplacement est exceptionnel et on comprend qu'il ait été choisi de préférence à tout autre.

Fondé en 1887 par M. G. Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol, pour recevoir des enfants scrofuleux et rachitiques, l'établissement a eu des débuts très modestes.

De juin à décembre 1888, vingt enfants y ont été soignés et hospitalisés; aujourd'hui plus de cent enfants viennent y chercher annuellement la santé.

Ce progrès n'a été obtenu que grâce à l'initiative intelligente du conseil d'administration du Sanatorium et surtout à la générosité sans bornes de son président.

Les pavillons

A notre arrivée, M. A. Vallet, directeur des services, s'est très aimablement mis à notre disposition pour nous montrer dans tous ses détails l'organisation du Sanatorium. Actuellement, l'hôpital se compose de trois pavillons en bois ou en briques, de deux pavillons réfectoires qui viennent d'être achevés et de bâtiments annexes tels que : vacherie, écurie, remise, etc.

D'après un dernier rapport, l'ensemble des valeurs de ces constructions, du mobilier, du matériel et du terrain peut être estimé à deux cent mille francs.

Parmi tous les bâtiments, le pavillon *Alphonse Bray* mérite une mention particulière. D'une construction fort simple, d'où toute idée de luxe a été rejetée, il présente les meilleures conditions d'hygiène possibles. Il a été établi d'après le système Tollet.

Le plafond des salles de malades a été remplacé par une voûte ogivale très haute, où sont placées des cheminées d'appel par lesquelles s'échappent facilement tous les gaz délétères. La ventilation de chacune des salles est, d'ailleurs, très complète et, en quelques minutes, un courant latéral permet de renouveler l'air. Tout le long du bâtiment, au sud, une galerie couverte peut servir de promenoir aux enfants les plus malades, ce qui simplifie beaucoup le service.

Le traitement

Ce qui a manqué le plus souvent aux enfants envoyés à St-Pol, c'est un air pur; aussi, pour leur rendre la santé, pour leur donner une nouvelle vie, le traitement qu'on leur fait suivre est avant tout une « cure d'air. »

C'est l'air salubre qui est le grand médicament, le seul dont les petits malades aient le droit d'abuser.

Les promenades sur la plage, les bains de mer, les exercices variés, jouent un rôle important dans la thérapeutique employée à l'hôpital maritime.

A leur arrivée au Sanatorium, tous les enfants sont pesés, mesurés, et même photographiés.

La durée du traitement est en moyenne de deux mois à deux ans.

L'organisation des services

L'horaire de la journée est fixé de manière à laisser le plus de temps possible au jeu en plein air. Cependant tous les matins, les enfants valides assistent à deux heures de classe. Dernièrement une école publique a été créée dans l'établissement.

Au point de vue religieux, l'administration, faisant preuve de vrai libéralisme, se conforme absolument aux désirs des familles. L'instruction religieuse est donnée aux enfants par l'institutrice et la prière est faite par ses soins le matin et le soir. Tous les dimanches, les petits malades qui peuvent se rendre à l'église y sont conduits pour entendre la messe.

Dans toutes les salles, un grand crucifix est accroché à la muraille.

Notre visite terminée, nous avons pris congé de M. le directeur des services en le remerciant de l'obligeance qu'il avait eue de nous donner tant d'intéressants détails, puis nous nous sommes rendus chez M. Vancauwenberghe, président de la commission administrative du Sanatorium.

Le Pavillon de la ville de Roubaix

M. le Maire de St-Pol nous a reçu avec une grande courtoisie et comme il se disposait à monter en voiture pour une course impossible à remettre, il nous a prié de prendre place à côté de lui. C'est donc une « interview express » que nous avons eue et dont nous allons donner les passages principaux.

« — M. le Maire, vous avez eu certainement connaissance d'un rapport lu au Conseil municipal de Roubaix le 16 avril dernier, et énonçant les conditions dans lesquelles l'admission des enfants roubaisiens au Sanatorium devait être acceptée par le président

---

FEUILLETON DU 29 JUIN 1896. — N° 94.

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

TROISIÈME PARTIE

L'HISTOIRE DE COLLIVET

XII

Il dit lentement, sans cesser de la regarder :

— Je ne gronderai pas Suzanne à cause de vous...

Et tout à coup, comme s'il avait eu les jambes fauchées, il se laissa tomber sur un fauteuil.

— A cause de vous, que ne ferais-je pas Marie!

Puis sourdement, comme à lui-même :

— A cause de vous, que n'ai-je pas fait!!

Et, dans un mouvement de rage, succédant tout de suite à cette émotion involontaire, les ongles faisant saigner la chair de son front :

— Marie, je t'aime!

— Monsieur!

— Marie, je t'aime plus que jamais, entends-tu?...

Elle avait reculé, d'instinct, devant cette explosion.

Et le mot de sa bonne lui revenait à l'esprit.

— Il a une tête d'assassin; prenez garde!

— Pourquoi ne veux-tu pas me croire quand je te dis que je serai avec toi comme jamais tu ne m'as vu!... Tes volontés, tes désirs seront mes volontés et mes désirs... Je serai si heureux de t'avoir que je n'exigerai rien... Ta présence me suffira et donnera infiniment de bonheur... Reviens, Marie, reviens... Auprès de moi, il faut bien que je te dise, car je vois que ta vie est devenue modeste; et auprès de moi aussi, tu le sais, tu trouveras, sinon la richesse, du moins une grande et large aisance... Tu ne souffriras pas de la vie, que je te ferai douce... Tu ne souffriras pas à cause de moi, car je ne viendrai sous tes yeux que lorsque tu m'appelleras, que lorsque tu voudras bien me voir... Marie, reviens, reviens, je t'en supplie... Je t'aime...

Elle fermait les paupières pour ne point apercevoir ce visage qui lui eût semblé hideux dans sa contraction de désespoir exaspéré.

Alors il se leva et se rapprocha.

Et il osa lui prendre la main.

Elle se retira avec un cri.

— Marie! chère Marie!

— Moi! jamais! dit-elle. Jamais? Ne l'espérez pas!

Tout à coup, il se laissa glisser à genoux.

Et il se traîna, ainsi, les mains jointes.

Il était grotesque, mais également terrible, car l'homme qui s'oubliait à s'humilier de cette façon devait se relever implacable lorsque sa prière serait méprisée.

— Marie, bégayait il, Marie!...

Et il se traînait vers elle, pendant qu'elle reculait lentement,

Il essayait encore de lui prendre les mains.

Mais toujours elle se dérobait.

— Relevez-vous, monsieur, relevez-vous!

— Non, non,

— Vous me faites horreur!

— Et il y eut dans ces mots un si sanglant mépris, un dégoût si profond qu'il resta un instant comme écrasé.

Lourdement, il se releva, s'appuyant contre le dossier d'une chaise, les yeux fixés à terre.

— Alors, tu restes impitoyable?

— Ne vous l'ai-je pas dit?

— Tu ne crois pas à mon repentir, à mes larmes?

— Je ne crois à rien de ce qui vient de vous.

— Je t'ai suppliée et tu me repousses?

— Oui, et je souhaite ardemment ne plus vous revoir.

— Peut-être seras-tu plus sensible aux menaces?

— Du moins, si vous menacez, je vous reconnaîtrai mieux.

— Tu ne sais pas encore de quoi je suis capable!

— Je vous ai vu à l'œuvre.

— Prends garde, Marie, car lorsque je suis parti, je me suis juré que tu reviendrais avec moi et que tu reprendrais auprès de nous la place que tu y occupais comme ma femme.

— Eh bien, vous manquerez à votre serment, je vous en réponds, car vos menaces ne me font pas peur.

— Sais-tu bien que si tu me pousses à bout, je suis capable de te tuer?...

— Tuez-moi; je ne tiens pas tant que cela à vivre... mais je vous préviens que si vous portez la main sur moi, le coup qui me frappera atteindra votre fille. Cette enfant m'aime et mourrait de ma mort.

— Tu t'exagères son affection.

— Je ne vous conseille pas d'essayer.

— Si la mort ne t'effraye pas, j'ai peut-être un moyen plus sûr d'arriver à te persuader,

— J'en doute

Collivet parut redevenir plus calme, et ne la tutoyant plus :

— Cette enfant vous aime, dites-vous?...

— Vous le savez bien.

— Croyez-vous que cela ne changerait pas en mépris et en douleur l'affection qu'elle a pour vous si je lui disais...

Il s'arrêta,

Il parlait d'une voix tremblante et enrouée.

— Parlez. Je ne devine pas l'infamie que vous préparez.

— Si je lui disais ce que vous êtes devenue.

Marinette eut une sorte de gémissement.

— Ah! le misérable! le misérable!!

— Ce que vous êtes, une femme qui n'a plus d'honneur, plus de pudeur et plus de scrupules...

— Monsieur!

— Ce que vous êtes, pardieu, la belle Marinette.

— Ah! l'infâme! il le ferait comme il le dit,..

— Oui, certes, et puisque mes prières ont été impuissantes, voici le marché que je vous propose...

Marinette venait de tomber accablée et cachait dans ses mains son visage inondé de larmes.

Elle se voyait perdue,

Très calme en apparence, toujours, alors que dans son cœur bouillonnait une rage continue, Collivet reprit :

— Tu me suivras. Tu redeviendras ma femme, ou, je te le jure, Suzanne apprendra la honte de ta vie.

— Par pitié, monsieur...

— Ah! voilà que tu m'implores,

— Vous ne ferez pas cela. Ce serait abominable.

— Je le ferai.

— Ce serait un crime,

— Pour t'avoir je suis capable de tous les crimes.

— Même du plus barbore, du plus atroce, celui de briser le cœur de votre enfant!

— Je ne connais que toi, je ne vois que toi, je t'aime. Ce n'est pas moi qui porterai le poids des malheurs que tu prédis, puisque d'un mot tu peux empêcher ces malheurs. Je te demande une chose très simple : que tu oublies mes torts envers toi. Moi, j'oublierai tes fautes. Elles sont aussi grandes que mes torts. Choisis.

— Je ne veux pas..

— Tu préfères que Suzanne te méprise?

— Oh! mon Dieu, mon Dieu!

— Tu préfères qu'à son amour pour toi succède le dégoût?

— C'est horrible, mon Dieu, c'est horrible!

— C'est dit? Tu acceptes?

— Non...

— Réfléchis!

— Non, je refuse.. Mais si vous exécutez vos menaces, ah! malheur à vous, je vous le dis, malheur à vous.

— C'est toi qui l'auras voulu. Fais appeler Suzanne...

Jamais elle n'en aurait le courage.

Elle resta immobile, anéantie, éperdue.

Elle semblait n'avoir pas entendu cet ordre.

Elle ne croyait pas encore à tant de barbarie et une dernière espérance lui restait, c'est qu'il hésiterait au dernier moment.

Voyant cela, Collivet alla sonner lui-même.

La domestique entra.

— Veuillez prévenir mademoiselle Suzanne que son père est ici et qu'il l'attend.

La bonne regarda alternativement Collivet, puis Marie en larmes.

— Son père? Ce hibou? le père d'une aussi gentille demoiselle!!

Elle disparut, pour exécuter l'ordre.

Marinette ne s'y était pas opposée; cela eût été inutile.

Elle savait bien que Collivet allait exécuter son projet.

Cela était inique, cela était infâme, mais il le ferait.

Au moment où l'on entendit, dans une chambre voisine, le pas léger de Suzanne qui s'approchait, Marinette s'élança vers Collivet.

Elle avait les yeux enflammés de fièvre, et elle était dans une exaltation extraordinaire.

— Vous ne ferez pas cela!

— Acceptez-vous?

— Non.

— C'est bien. Retirez-vous. Le reste ne vous regarde plus.

— Vous allez la tuer, je vous en avertis.

Il haussa les épaules,

— Vous croyez donc qu'elle vous aime à ce point!!

XIII

Suzanne entrait timidement n'osant venir à son père, regardant tantôt Marie, tantôt Collivet, en souriant.

Marie baissa la tête et ferma les yeux, pour ne rien voir du coup qui allait l'atteindre et atteindre Suzanne.

— Mon père, je vous demande pardon, disait la jeune fille.

Et Collivet, paternel, comme maître de lui :

— Je te pardonne... parce que tu ne savais pas ce que tu faisais.

Il prit la main de sa fille,

Celle-ci fondit en larmes;

— Ah! père, tu ne me grondes pas! que je suis heureuse.

— Te gronder, j'en aurais le droit. Le courage me manque. Cependant, je veux te faire comprendre toute la grandeur de ton imprudence et combien tu as été coupable surtout de ne pas avoir confiance en ton père.

Il regarda Marinette.

Marinette ne releva pas la tête, ne rouvrit pas les yeux.

Il reprit;

— Tu as eu tort, surtout, mon enfant, de ne pas consulter ton père dans le choix de tes affections. Tu ne connais rien de la vie, vois-tu, et ton cœur, dans sa jeunesse et sa croyance, risque de s'attacher imprudemment.

Suzanne dit avec surprise:

— Et de qui parlez-vous donc, mon père?

Il désigna Marie du geste.

— De cette femme!

— De petite mère!!

— Oui, de celle que tu appelles ainsi... et qui ne mérite pas ce nom, et qui n'est pas digne de l'amour filial que tu lui portes...

Elle s'élança vers Marie, tendant les mains...

Mais Marie ne lui ouvrit pas les bras.

Marie ne regardait pas, n'écoutait pas.

Collivet, haineux, les yeux ensanglantés, poursuivait :

— Cette femme est une créature indigne dont la présence même devrait faire rougir une fille telle que toi... Après avoir été ma femme, après avoir remplacé auprès de toi ta mère, après avoir invoqué la loi pour fuir mon foyer, et se livrer à ses penchants de désordre, à ses instincts de perversité, sais-tu, ma pauvre Suzanne, ce qu'elle a fait, ce qu'elle est devenue?

L'enfant répondit, haletante, bouleversée :

— Je ne veux pas le savoir... Petite mère! pourquoi gardes-tu le silence? Pourquoi ne l'empêches-tu point de parler?

— Parce qu'elle ne pourrait me répondre. Ce qu'elle est devenue, je vais te le dire.

— Non, non, je ne veux pas, je ne veux pas!

(A suivre).

Jules Mary.